

- Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires.
- Oncologie, onco-hématologie.
- Psychiatrie et santé mentale sous réserve d'accréditation

Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique avancée

▶ Objectifs

- La formation constitue une réponse aux enjeux de santé publique que sont l'augmentation des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées et les polyopathologies chroniques courantes en soins primaires dues au vieillissement de la population.
- Amélioration des parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe et donner un rôle plus central aux professionnels de santé dans la prise en charge des patients.

▶ Compétences visées

1. Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour les pathologies identifiées
2. Définir et mettre en oeuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
3. Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
4. Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
5. Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
6. Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

▶ Organisation de la formation

- Un planning conçu pour vous permettre de suivre la formation sur 2 années, voire 3 années en discontinu.
- Chaque année comprendra un temps de rentrée de 3 à 4 jours consécutifs suivi de 3 jours par mois de formation.
- Deux stages cliniques, dont le stage 1 d'une durée de 8 semaines et le stage 2 d'une durée de 16 semaines, avec possibilité de le commencer en cours du semestre 3.

▶ Moyens et méthodes pédagogiques

- Une formation hybride favorisant la classe inversée.
- Ateliers, analyse de pratiques et simulations.

▶ Public concerné & Pré-requis

- Dans un contexte de formation tout au long de la vie, cette formation s'adresse à des professionnels de santé Infirmiers d'Etat ou titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L.4311-12 du Code de la Santé Publique.
- En formation initiale en suite de parcours après le grade de licence et le diplôme d'Etat Infirmier.
- 3 années minimum (équivalent temps plein) d'expérience requise de l'exercice infirmier pour exercer à l'issue de la formation.
- Validation d'acquis professionnels.

▶ Équipe pédagogique

Responsable formation :

- Rouen : Fabrice BAUER
fabrice.bauer@univ-rouen.fr
- Caen : Eric ROUPIE
eric.roupie@unicaen.fr

Responsable pédagogique :

- Rouen : Jocelyne LANGLOIS
jocelyne.langlois@univ-rouen.fr
- Caen : Catherine BITKER
catherine.bitker@unicaen.fr

Intervenants : Cadres de santé, responsables de soins, enseignants chercheurs et maîtres de conférences, I.P.A.

Renseignements	Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé Conseillère formation : Marie-Laure CAUDRON Tél. : 02 35 14 60 87 - 02 35 14 60 79 sante.fc@univ-rouen.fr
Calendrier	Cours de janvier à décembre, regroupements sur Rouen et Caen en alternance Dépôt des candidatures du 16 septembre au 12 octobre sur e-candidat https://ecandidat.univ-rouen.fr
Durée	Année 1 : 250h dont 59h en distanciel Année 2 : 180h dont 180h en distanciel Total : 430h
Tarif	Nous consulter
Lieux	<ul style="list-style-type: none"> • UFR Santé Rouen et Caen • ERFPS CHU Rouen • Medical Training Center Rouen • NORSIMS Caen

Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique avancée

► Programme

Année 1 : 250h

Premier semestre

- UE Clinique (15 ECTS)
- UE Sciences Infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- UE Langue vivante (3 ECTS)
- UE Méthodes de travail et C2i Santé (3 ECTS)

Deuxième semestre

- UE Clinique (6 ECTS)
- UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- UE Santé Publique (6 ECTS)
- UE Recherche (6 ECTS)
- UE Stage 1 : 2 mois (6 ECTS)

Année 2 : 180h

Troisième semestre

- UE Communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS)
- UE Recherche (3 ECTS)
- UE Langue Vivante (3 ECTS)

UE Spécifiques à la mention choisie (24 ECTS)

Pour pathologie chronique, oncologie, psychiatrie, développées dans :

- UE Bases Fondamentales (6 ECTS)
- UE Clinique (14 ECTS)
- UE PArcours de Santé (4 ECTS)

Quatrième semestre

- UE Stage 2 : 4 mois (24 ECTS)
- UE Mémoire (6 ECTS)

► Evaluation

- Chaque UE fait l'objet d'une évaluation.
- Mémoire à soutenir.